

Le collège Le-Fairage mise sur le numérique

Grâce au numérique, le collège Le-Fairage expérimente un nouveau dispositif pour aider les élèves à faire leurs devoirs à la maison.

Trois fois par semaine, un temps d'études dirigées est proposé aux élèves après les cours, pour faire leurs devoirs, avec l'aide d'un enseignant ou d'un assistant d'éducation. C'est l'opération Devoirs faits, mise en place, il y a deux ans, par l'Éducation nationale. « **Mais 80 % des élèves prennent le car et ne peuvent pas faire leurs devoirs au collège** », explique Emmanuel Poupinet, le principal.

Pour que ces élèves puissent faire leurs devoirs à la maison dans les mêmes conditions que ceux qui restent dans l'établissement, le collège va expérimenter un nouveau dispositif, via le numérique. Chaque soir, de 17 h 15 à 18 h 15, dans une classe virtuelle, « **les élèves qui le souhaitent pourront être mis en relation avec un enseignant pour se faire accompagner dans leurs devoirs** ».

À la suite du retour d'expérience du confinement qui a permis « **la montée en compétences des élèves et des professeurs dans le domaine du numérique, j'ai trouvé intéressant que les élèves participent à ce dispositif** », poursuit Emmanuel Poupinet.

Aller plus loin dans le numérique

Pour l'heure, les collégiens apprennent à se familiariser avec l'Espace numérique de travail (ENT). « **Chaque élève doit créer un compte pour se connecter et apprendre à maîtriser les outils de communication pour interagir avec l'enseignant.** » Apprendre à mettre en place une webcam, couper un micro, créer un environnement...

« **L'idée de l'expérimentation est que l'établissement aille plus loin dans le numérique.** » Mais les Devoirs faits ne sont qu'une partie du travail personnel de l'élève qui doit apprendre à gérer son emploi du temps. En classe de sixième, deux fois par semaine, « **les élèves sont répartis en petits groupes pour apprendre à travailler : comment apprendre une leçon, faire son cartable, aller sur internet...** » Pour une aide

ponctuelle, ils ont également la possibilité de rencontrer un professeur sur la pause méridienne.

« **Le numérique vient s'ajouter à tout ce qui est mis en place pour accompagner les élèves, en fonction des difficultés de chacun.** » Dans cette optique, le collège s'est donné comme priorité « **de permettre aux élèves, aux enseignants et aux parents d'être autonomes avec l'outil numérique** ». Avec pour objectif de maintenir une vigilance numérique en cas de nouveau confinement. « **Les élèves qui se sont bien sortis du confinement sont ceux qui se débrouillaient le mieux en numérique.** »



Après les cours, les élèves ont la possibilité de faire leurs devoirs au collège. Ouest-France